

De l'importance des réseaux territoriaux dans le domaine de l'audiovisuel et du cinéma

Retranscription de l'interview vidéo **Franck Vialle, directeur, Films en Bretagne**, Lorient

Interview réalisée dans le cadre de la formation *Trouver les financements et partenaires adaptés à son projet* et des ressources gratuites

artistforever, 40mcube

Copyright : 36secondes, 2022

Sommaire

Présentation	1
Qu'est-ce que le réseau Film en Bretagne ?	1
Quelles sont les actions menées par le réseau ?	1
Quels sont les dispositifs de financement en région Bretagne ?	2
Quels sont les dispositifs de financement au niveau national ?	2
Existe-t-il des aides dédiées à l'écriture ?	3

Présentation

Je suis Franck Vialle, je suis le directeur de Films en Bretagne.

Qu'est-ce que le réseau Film en Bretagne ?

Films en Bretagne est l'union des professionnels de l'image sur le territoire de la région Bretagne. On regroupe aussi bien les auteurs/réalisateurs que les producteurs, que les acteurs culturels de la diffusion, médiation, formation professionnelle, que les techniciens et comédiens au sein d'une même association. Association qui a pour vocation de travailler à la structuration de la filière audiovisuel et cinéma sur le territoire breton.

Quelles sont les actions menées par le réseau ?

Films en Bretagne est organisé autour de ses quatre collègues d'adhésion. Pour parler du collègue, plus précisément du collègue des auteurs/réalisateurs. Effectivement, on active régulièrement

des formations à destination des artistes-auteurs. Nous-mêmes ne sommes pas centre de formation. On ne dispense pas de la formation, on n'a pas les compétences en interne. Nous, notre travail c'est de réunir les acteurs autour d'un point de formation et de les associer à notre stratégie d'accompagnement des auteurs. Par ailleurs nous avons plusieurs rendez-vous dans l'année, des rendez-vous réguliers, autour de certains dispositifs, autour de l'accompagnement des auteurs, de l'information aussi qui est partagée pendant des séminaires ou des webinaires, ça peut être en présentiel ou en ligne. On est vraiment dans des rendez-vous ritualisés tout au long de l'année. Si on parle d'accompagnement des auteurs, il y a plusieurs leviers d'action. Alors effectivement, on travaille beaucoup sur la formation, la formation des résidences. Cet accompagnement-là. Il y a la fonction de conseil qu'on peut avoir. Rien qu'au sein de Films en Bretagne, il y a le pôle formation et il y a le pôle accompagnement. On est vraiment sûr, on essaye d'être au plus près des besoins et des parcours des auteurs.

Quels sont les dispositifs de financement en région Bretagne ?

En région, on a des dispositifs qui existent, qui sont des dispositifs d'aide. Sur l'audiovisuel et cinéma, on est vraiment concentré sur l'aide à l'écriture de films qui est une aide directe aux auteurs sur les projets de films en documentaire et en fiction longue. Alors il n'y a pas d'aide au court-métrage. Il n'y a aujourd'hui pas d'aide à l'écriture non plus sur la fiction courte en animation mais bon il y a des dispositifs qui existent. Et on est aujourd'hui en train de travailler à la mise en place éventuelle d'une aide au parcours d'auteur dans le cadre du dispositif actuel de la région, on va être dans un long processus d'étude, on est au travail là-dessus en ce moment.

Quels sont les dispositifs de financement au niveau national ?

Dans un paysage national, les aides aux auteurs audiovisuel et cinéma sont à peu de choses près, on va dire, les mêmes que celles en région. En fait le CNC, effectivement, distribue des aides à l'écriture directes aux auteurs sur un certain nombre de dispositifs et là qui sont étendus à tous les genres et tous les formats. Dans les autres régions mais pas toutes, il y a également ces dispositifs et les acteurs d'autres régions peuvent occasionnellement déposer dans d'autres régions que celle où ils sont domiciliés. C'est un peu compliqué à expliquer. Et puis il y a des dispositifs comme Brouillon d'un rêve qui est un dispositif d'accompagnement à la création de la SCAM qui est la société civile des auteurs audiovisuel et multimédia. Il y a aussi une aide de la

SACD sur la fiction. Voilà ces dispositifs-là, ils existent. Il y a un dispositif tout neuf dont il est intéressant de faire le focus dessus. C'est une aide qui a été mise en place par le CNC qui s'appelle l'aide au Parcours d'auteur. L'aide au Parcours d'auteur c'est 20 000 euros donnés sur une année, une seule fois d'ailleurs à un auteur, et ça constitue quelque part comme une bourse de recherche pour être non pas sur un projet de film, l'argent n'est pas fléché sur un projet mais bel et bien sur un parcours, donner le temps de la recherche. Avec aujourd'hui la région Centre-Val-de-Loire par exemple qui a emboîté le pas avec un dispositif similaire. Et c'est un dispositif sur lequel on travaille. pour imaginer le mettre en place en Bretagne prochainement.

Existe-t-il des aides dédiées à l'écriture ?

Pour parler des aides à l'écriture et certaines aides au développement aussi qui incluent finalement l'aide aux auteurs. C'est un cas particulier, les territoires régionaux sont en lien avec le CNC dans une convention finalement de coopération qui est triennale avec des objectifs politiques très clairs, etc. Donc c'est déjà, comment dire, des dispositifs qui sont bien en place, qui ont été éprouvés, ils sont là de longue date. La plupart des conventions de coopération, elles datent de 2004 donc on a quand même vraiment déjà un historique. Et elles tendent aussi à, effectivement, accompagner les auteurs qui résident dans la région concernée, mais également imaginer attirer des auteurs qui vont tourner ailleurs, sur un autre territoire, et donc qui peuvent postuler sur un autre territoire parce qu'ils ont l'intention d'y tourner. La domiciliation du producteur peut également être déterminante à cet endroit-là. Voilà, donc la question de la mobilité des auteurs dans le cinéma-audiovisuel aujourd'hui elle est vraiment déterminante. La question du producteur, parce que je crois que c'est aussi important de la poser. C'est-à-dire que, effectivement, le secteur audiovisuel et cinématographique est de longue date structurée comme une filière. Il y a une filière, elle est bien en place, elle est balisée. Il y a des conventions de CNC qui sont extrêmement balisées à tous les endroits de la filière, où les artistes-auteurs, évidemment, prennent vraiment une place déterminante. On sait très bien que c'est à l'origine de tous les projets.